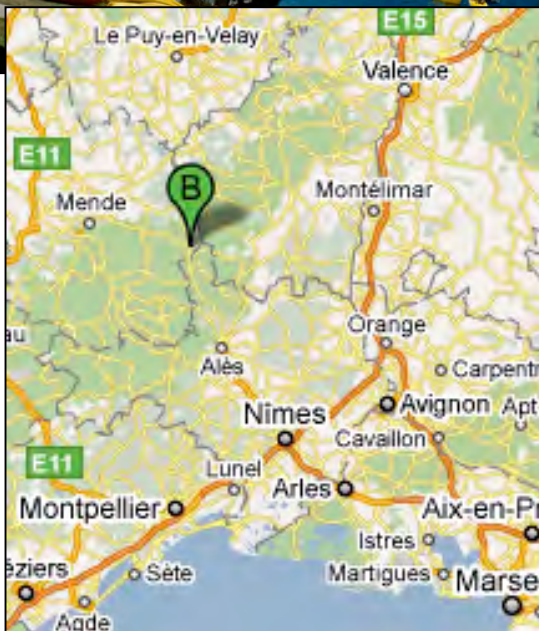


Séjour d'été

à Villefort (Lozère)

Organisé par

L'Accueil de Loisirs Municipal *Les Garrigues*



Séjour 1 pour les 8-13 ans du 6 au 12 juillet 2019
Séjour 2 Pour les 6-9 ans du 12 au 16 juillet 2019
Séjour 3 pour les 8-13 ans du 16 au 21 juillet 2019

Votre enfant est inscrit pour participer à un séjour organisé par la Ville de Saint Jean de Védas. L'organisation de ce séjour est confiée à l'Accueil de Loisirs -ALSH « Les Garrigues »- qui, de part l'expérience et la formation de ses animateurs, s'applique à proposer une animation de qualité. Qualité qui rime avec sécurité : nos séjours sont tous agréés auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale de Montpellier et de la caisse d'allocations familiales. De façon à favoriser la rencontre entre les publics et la continuité éducative entre les structures, les communes de Saint Jean de Védas, Lavérune, Saint Georges d'Orques, Courmonsec, Murviel-lès-Montpellier et Saussan ont élaboré un projet de séjour conjoint. Le projet « vacances nature » permet ainsi à des groupes de 24 à 32 enfants de plusieurs communes de participer à un séjour commun. Ces séjours sont ouverts aux enfants âgés de 6 à 13 ans.

Lieu du séjour

À deux heures de Valence et de Montpellier, une heure d'Alès et de Mende, Villefort, station verte de vacance, est situé au pied du Mont Lozère et aux portes du parc national des Cévennes. Cette situation privilégiée permet de profiter d'un environnement naturel préservé et de la diversité de très beaux sites de pleine nature.

- Un lac de 127 hectares proposant une base nautique, une plage de sable surveillée, un chemin de randonnée.
- Le chemin de la Régordane pour rejoindre le village médiéval de la Garde Guérin et les grandioses gorges du Chassezac.
- Les sentiers et chemins en plein cœur du parc national des Cévennes.

Autant de façons d'approcher cet environnement authentique, pour tous les âges, tous les publics.

L'équipe d'animation

Un(e) directeur(rice) titulaire du BPJEPS ou BAFD
Trois animateurs BAFA

L'organisation

Les horaires de départ et de retour des séjours seront communiqués le jour de la réunion.

Départ / séjour 1 : le samedi 6 juillet
séjour 2 : le vendredi 12 juillet
séjour 3 : le mardi 16 juillet

Retour / séjour 1 : le vendredi 12 juillet
séjour 2 : le mardi 16 juillet
séjour 3 : le dimanche 21 juillet

Les départs et retours se feront sur le parking de l'accueil de loisirs de Lavérune, avenue du château 34880 LAVÉRUNE.

Le transport

Le transport de vos enfants sera assuré par "Les Courriers du Midi".

Prévoir un petit sac dans lequel se trouvera le repas de midi et le goûter que nous prendrons au cours d'une pause. Nous vous conseillons d'éviter les laitages.

Si votre enfant craint le voyage, il est souhaitable de nous en informer avant le départ et de prévoir un médicament.

L'hébergement

L'hébergement

C'est à 600 mètres d'altitude, dans un vallon boisé que s'étend le centre d'hébergement. Les jeunes sont hébergés dans des petits chalets en bois (5 à 9 places) à proximité des bâtiments en dur pour les parties communes. Dans la grande salle de restauration en pierres avec terrasse, les enfants pourront savourer une cuisine traditionnelle équilibrée confectionnée sur place.



Plusieurs espaces communs sont également à la disposition du groupe pour les temps informels (ping-pong, salle d'escalade, local animation, terrain de volley, petite bibliothèque et ludothèque...)



L'équipe de Grandeur Nature est disponible pour toute demande particulière réalisable : repas spécial (pizzas, desserts, pique nique nocturne...) ou encore mise à disposition des locaux pour une boum, une veillée... Parce qu'on oublie pas que c'est aussi les vacances !

Signataire de la charte européenne du tourisme durable et adhérent de l'association Cévennes Ecotourisme, Grandeur Nature s'inscrit également dans une démarche écologique de son activité (alimentation, gestion des ressources, gestion des déchets, impact de nos activités...)

Hébergement en pension complète ou en gestion libre

Les équipements

- 8 chalets 5 places
- 5 chalets 8/9 places
- Salle de restauration
- Salles d'activités
- Ping-pong
- Bibliothèque
- Ludothèque
- Terrain de Volley et mini foot
- Salle d'escalade
- Sono-Vidéoprojecteur
- WIFI

A proximité

- Base nautique
- Baignade surveillée
- Parc national des Cévennes
- Miellerie
- Visite de ferme

L'infirmierie

Elle sera mise à la disposition du groupe afin de faire face aux premiers soins. En cas de complication, l'enfant sera transféré aux urgences les plus proches. Si un enfant tombe malade, nous ferons appel au médecin, l'enfant restera au Centre en présence d'un adulte et vous en serez immédiatement informé.

En ce qui concerne les traitements médicaux, veuillez les remettre le jour du départ au responsable, sans oublier l'ordonnance.

Vie quotidienne

Le premier séjour est en gestion libre, le deuxième et le troisième sont en gestion complète ; les enfants seront acteurs de leurs vacances. Ils vont, avec l'aide de l'équipe pédagogique, gérer leur séjour en se responsabilisant autour de postes définis avec eux pour assurer tous les moments de la journée (temps libres, veillées, rangement, activités...).

Les activités

En plus des activités d'animations traditionnelles préparées en concertation entre l'équipe pédagogique et les enfants, le séjour est axé sur la découverte d'activités sportives : spéléo, escalade, tir à l'arc, voile, canyoning, via ferrata selon le choix des groupes et l'âge des enfants. Il est prévu également des activités de pleine nature, des baignades, des grands jeux et des veillées.

Communication

Par courrier, vous pouvez envoyer des lettres à vos enfants.
Cela fait toujours plaisir de recevoir une petite carte !

**Adresse : ALSH les Garrigues
Base de plein air Grandeur Nature
BP 14 - Le Lac
48800 VILLEFORT
(Nom et prénom de l'enfant)**

Les nouvelles

Vous pouvez avoir des nouvelles du séjour ; un message quotidien sera disponible sur le site : **ondonedesnouvelles.com** (le jour de la réunion un code d'accès vous sera communiqué).

Réunion d'information

**Une réunion d'information aura lieu le mercredi 19 juin à 18h à l'accueil de loisirs « la clé des champs », avenue du château 34880 LAVERUNE
Tél : 04 99 51 20 17**

Il est impératif que tous les parents soient présents pour organiser au mieux le séjour des

enfants.

Inscriptions

À l'Accueil de Loisirs, inscriptions sur rendez-vous.

Adresse : **"Accueil de Loisirs Les Garrigues" - Chemin de la Combe.**

Courriel : **centre-loisirs@saintjeandevadas.fr**

Date limite d'inscription : Lundi 17 juin 2019

Pièces à fournir

- votre dernier avis d'imposition
- la fiche de renseignements et la fiche sanitaire ci-jointes
- l'aide aux loisirs de la CAF si vous en êtes bénéficiaire
- le paiement
- 1 photo d'identité
- la photocopie de votre carte de mutuelle
- copie de la carte vitale
- assurance individuelle accident extrascolaire
- attestation d'assurance en responsabilité civile
- photocopies des pages de vaccinations du carnet de santé
- attestation natation (si séjour avec activités nautiques)

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Mode de paiement

Mode de règlement : espèces / chèques ou chèques ANCV.

Le chèque doit être libellé à l'ordre du « **régisseur des recettes** »

L'aide au loisirs séjours (de la CAF) et les prestations des comités d'entreprise sont déductibles du prix du séjour.

La tarification pour les familles :

Elle est établie en fonction du coût global du séjour par enfant, soit un tarif compris entre 150€ et 350€ et sur la base d'un quotient familial prenant en compte le revenu imposable mensuel des familles tel qu'il apparaît dans leur déclaration d'impôts ainsi que le nombre de part au foyer fiscal.

ATTENTION

En cas de difficulté de paiement, voir les modalités avec la Directrice de l'Accueil de Loisirs.

BARÈME DU SEJOUR D'ÉTÉ DU 6 AU 12 JUILLET 2019

Calcul du QF = Quotient Familial

$$QF = (RIM/12) / NP$$

RIM = Revenu imposable mensuel

NP = Nombre de part au foyer fiscal

Quotient	Tarif famille	Prise en charge Ville
0€ < QF < 400,99 €	210,00 €	40%
401 € < QF < 600,99 €	245,00 €	30%
601 € < QF < 800,99 €	280,00 €	20%
801 € < QF < 1 000 €	315,00 €	10%
1 000,01 € < QF < 2 000 €	333,00 €	5%
2 000,01 € < QF < 100 000 €	350,00 €	0%

BARÈME DU SEJOUR D'ÉTÉ DU 12 AU 16 JUILLET 2019

* Un minimum de 5 € par jour sera facturé aux familles bénéficiant d'aides.

Quotient	Tarif famille	Prise en charge Ville
0€ < QF < 400,99 €	150,00 €	40%
401 € < QF < 600,99 €	175,00 €	30%
601 € < QF < 800,99 €	200,00 €	20%
801 € < QF < 1 000 €	225,00 €	10%
1 000,01 € < QF < 2 000 €	238,00 €	5%
2 000,01 € < QF < 100 000 €	250,00 €	0%

BARÈME DU SEJOUR D'ÉTÉ DU 16 AU 21 JUILLET 2019

Quotient	Tarif famille	Prise en charge Ville
0€ < QF < 400,99 €	180,00 €	40%
401 € < QF < 600,99 €	210,00 €	30%
601 € < QF < 800,99 €	240,00 €	20%
801 € < QF < 1 000 €	270,00 €	10%
1 000,01 € < QF < 2 000 €	280,00 €	5%
2 000,01 € < QF < 100 000 €	300,00 €	0%